

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

BEP ENVIRONNEMENT

1. OBJET DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION

Le BEP est attaché au respect de la vie privée et accorde une grande importance à la protection des données à caractère personnel qu'il est amené à traiter dans le cadre de l'exécution de ses activités et de ses missions d'intérêt public. L'objectif de la présente déclaration de confidentialité vise à informer les personnes concernées des traitements de données à caractère personnel réalisés par le BEP Environnement dans le cadre de ses activités.

Le BEP s'engage à traiter vos données à caractère personnel de manière licite, loyale et transparente conformément aux dispositions légales applicables en la matière, dont le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, le « règlement européen sur la protection des données » ou « RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Par le biais de la présente déclaration de confidentialité, le BEP-Namur et le BEP Environnement souhaitent vous informer de manière claire et complète sur la façon dont vos données à caractère personnel sont traitées dans le cadre de leur mission de service public relative à la gestion responsable et durable des déchets dans la province de Namur et lorsque vous visitez son site web dédié (<https://www.bep-environnement.be/>).



Remarque : les informations générales et communes à l'ensemble des départements et sites web gérés par le BEP sont reprises dans la « *Déclaration de confidentialité – Socle commun aux sites web du Groupe BEP* ». Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://www.bep.be/vie-privee>.

2. QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES ?

- Association intercommunale Bureau économique de la Province de Namur (BEP-Namur), Société coopérative, dont le siège social est situé Avenue Sergent Vriethoff 2 à 5000 Namur, enregistrée auprès de la BCE sous le numéro 0219.802.592
- Société intercommunale BEP Environnement (BEP Environnement), Société coopérative, dont le siège social est situé Avenue Sergent Vriethoff 2 à 5000 Namur, enregistrée auprès de la BCE sous le numéro 0201.400.209

Le BEP-Namur et le BEP Environnement agissent ici comme des responsables conjoints du traitement.

Dans le cadre de la présente déclaration de confidentialité, ils sont dénommés ensemble « BEP Environnement » ou « le responsable du traitement ».

Les personnes concernées peuvent contacter le responsable du traitement par courrier électronique à l'adresse : data.protection@bep.be, ou par courrier postal à l'adresse suivante :

BEP – Service juridique
Avenue Sergent Vriethoff, 2 à 5000 Namur

3. LES CATÉGORIES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL TRAITÉES

Dans le cadre de sa mission de service public relative à la gestion responsable et durable des déchets dans la Province de Namur et des services proposés notamment sur son site web dédié, le BEP-Environnement peut être amené à traiter les catégories de données à caractère personnel suivantes vous concernant :

- *Données d'identification personnelle* (nom, prénom, adresse (code postal, rue et numéro de l'habitation), adresse mail personnelle, numéro de téléphone) ;
- *Spécificités personnelles* (âge, date de naissance, nationalité, état civil, etc.) ;
- *Numéro de registre national* (formulaire de déménagement) ;
- *Données d'identification*, autres que le NISS, attribuées par le gouvernement (numéro de TVA, numéro d'entreprise – remarques : concerne principalement les entreprises personnes physiques) ;
- *Données d'identification électroniques* (adresses IP, cookies, moments de connexion, etc.) ;
- *Données d'identification financières* (numéros d'identifiant et de comptes bancaires, numéros de cartes de crédit ou de débit, numéro de transaction, etc.) ;
- *Activités professionnelles* (profession, emploi, fonction, adresse mail professionnelle, etc.) ;
- *Détails sur les membres de la famille ou du ménage* (enfants, personnes à charge, autres membres du ménage, etc.) ;
- *Style de vie* (détails concernant la consommation de biens et de services, habitudes, ...) ;
- *Numéro de puces RFID des conteneurs* ;
- *Type de véhicule selon les catégories définies au Règlement d'ordre intérieur* ;
- *Type de déchets apportés* ;
- *Images de surveillance* (images de caméras de surveillance présentes dans les recyparcs) ;
- *Données de navigation sur notre site web* (moments de connexion, type de navigateur, page consultée, etc.) ;
- *Plaintes, incidents ou accidents* (informations relatives à un accident, un incident ou une plainte impliquant la personne concernée).
- *Toutes informations fournies par les visiteurs du site dans leurs questions et échanges avec le Chatbot.*

Ces données sont traitées conformément à la présente déclaration, à la politique d'utilisation des cookies et à la réglementation relative à la protection des données (dont le RGPD et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel). Le traitement de ces données ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

En toute circonstance, le BEP Environnement s'engage à ne collecter et à ne traiter vos données à caractère personnel que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'accomplissement d'une des finalités énoncées dans la présente déclaration de confidentialité.

Dès lors, la fourniture des données à caractère personnel portées sur les différents supports et/ou formulaires des sites web est généralement obligatoire. Dans certains cas toutefois, il se peut que

certaines données à caractère personnel collectées soient optionnelles et ne doivent pas obligatoirement être communiquées au BEP Environnement (par exemple : certaines données informatiques liées à l'utilisation du site web). Le cas échéant, une mention spécifique est prévue à cet effet afin de vous informer du caractère obligatoire ou optionnel de la collecte des données concernées.

Dans ces hypothèses, la non-fourniture et/ou l'inexactitude des données à caractère personnel portées sur les différents supports et/ou formulaires du/des site(s) web pourrai(en)t, le cas échéant, avoir comme conséquences l'impossibilité pour le BEP Environnement d'exécuter correctement ses missions d'intérêt public, le refus d'accès à certains contenus du/des site(s) web ou tout simplement de répondre favorablement à vos demandes.

Les sources d'où proviennent les données à caractère personnel

Le BEP Environnement est susceptible de collecter les données à caractère personnel précitées auprès des sources suivantes :

- Vous-même en tant que clients, utilisateurs ou citoyens concernés par les missions et services du BEP Environnement ;
- Administrations communales partenaires et associées du BEP Environnement ;
- Sources accessibles au public ;
- Sources authentiques publiques (registre national, fichiers de population).

Le BEP Environnement est également susceptible de collecter les données à caractère personnel précitées lors de votre navigation sur ses sites web ou lors de l'utilisation de services en ligne sans que vous nous les communiquiez. Pour plus de renseignements sur la politique de cookies, cliquez ici : <https://www.bep.be/cookies>.

4. LES FINALITÉS ET LES BASES DE LICÉITÉ DU TRAITEMENT

Au regard de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, BEP Environnement est considéré comme une autorité publique qui poursuit des missions d'intérêt public.

Ses missions sont notamment consacrées par les textes suivants :

- Le Décret wallon du 9 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique ;
- L'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents ;
- Le Code de l'Environnement,
- Le Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement
- Les statuts du BEP Environnement ;
- Les décisions de dessaisissements des communes qui ont confié la gestion de leurs recyparcs au BEP Environnement ainsi que la collecte classique et sélective.

Les données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par le BEP Environnement dans l'optique d'atteindre les finalités ci-après et sur les bases de licéité suivantes :

a) Avec votre consentement obtenu au préalable (art. 6, §1, a) du RGPD) :

- Envoyer la newsletter du BEP Environnement lorsque vous vous êtes inscrit à cette communication ;
- Améliorer votre confort de navigation sur le site web et améliorer les contenus publiés à partir des cookies de fréquentation ou d'autres traceurs soumis à consentement.

b) Dans le cadre de l'exécution de sa mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont le BEP Environnement est investi (art. 6, §1, e) du RGPD) :

Gestion de la collecte des déchets :

- Attribuer les conteneurs à puces aux citoyens, y compris dans des cas particuliers (déménagement, nouvelle implantation, etc.) ;
- Procéder à l'enlèvement des déchets ;
- Identifier les conteneurs à puces ne pouvant pas être enlevés (blocage) ;
- Assurer le suivi, le support et la gestion des services liés aux conteneurs à puces des citoyens ;
- Attribuer les levées de conteneurs à puces à une adresse et un chef de ménage identifié ;
- Transmettre les informations de facturation de l'enlèvement des déchets aux communes partenaires ;
- Diffuser et distribuer les calendriers de collectes aux citoyens selon la localité ;
- Répondre aux commandes des distributeurs de sacs BEP Environnement ;
- Gérer les inscriptions et la facturation des collectes de plastiques agricoles ;
- Gérer et facturer les achats de compost.

Gestion des plaintes, réclamations et des formulaires de contact :

- Collecter et assurer le suivi des plaintes écrites ou orales formulées par les citoyens ;
- Gérer les dossiers de réclamation et, le cas échéant, des contentieux qui en découlent ;
- Collecter les formulaires de contact sur le site web du BEP Environnement (réclamation, sacs supplémentaires, conteneurs à puces, recyparcs, etc.).

Gestion des accès aux recyparcs :

- Identifier la commune de provenance des visiteurs (identification du visiteur sur la base du nom et prénom, identification de la provenance sur la base de l'adresse) ;
- Réaliser des rapports de fréquentation et relevés statistiques (nombre de visiteurs par recyparc, nombre de visites par adresse, origine des visiteurs (zone ou hors zone), ...) ;
- Vérifier le respect et faire appliquer les critères d'accès des visiteurs aux recyparcs ;
- Valider les formulaires de seconde résidence ;
- Identifier les visiteurs de manière unique ;
- Calculer les quotas de déchets par adresse ;
- Identifier les types de déchets déposés par les visiteurs ;
- Identifier le type de véhicule utilisé par les visiteurs ;
- Délivrer des quotas supplémentaires après paiement (cotisations, etc.).

Gestion du tri des déchets, de la prévention et de la valorisation :

- Détruire les données à caractère personnel contenues dans les appareils déposés aux recyparcs (recyclage ou réutilisation) ;
- Diffuser l'annuaire Zéro Déchet de la Province de Namur ;
- Organiser des animations et outils pédagogiques réservés à certains publics ou participants ;
- Répondre aux commandes d'obtention de matériel de tri (gobelets réutilisables, îlots de tri, poubelles de tri, autocollants et affiches).

Gestion de la sécurité :

- Identifier les visiteurs des installations du BEP Environnement (recyparcs, bureaux, etc.) ;
- Prévenir, constater et déceler des infractions contre les personnes ou les biens (caméras de surveillance).

Diffusion d'informations pratiques au public :

- Diffuser la carte des parcs et bulles des localités ;
- Informer les citoyens sur les services disponibles, les points de collecte, les modalités de tri et les dispositifs mis à leur disposition.

Gestion du Chatbot :

- Analyser les questions posées par les visiteurs du site ;
- Analyser les données d'identification et de comportement électroniques des visiteurs du site ;
- Rediriger les visiteurs du site vers les bonnes informations ;
- Entraîner le Chatbot Enviro (stockage, analyse et réutilisation des données) ;
- Réaliser des statistiques.

Gestion du site web :

- Assurer le fonctionnement, l'administration technique, la sécurité et l'amélioration du site web et de ses services en ligne.

5. TRANSFERT DES DONNÉES HORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

En principe, les données à caractère personnel sont traitées au sein de l'Espace économique européen. Si un transfert vers un pays situé en dehors de l'Espace économique européen devait néanmoins intervenir, le Groupe BEP veillerait à ce qu'il soit encadré par des garanties appropriées conformément à la réglementation applicable.

Aujourd'hui, les données à caractère personnel transférées par le BEP Environnement directement/indirectement en-dehors de l'Espace Economique Européen sont celles traitées par différents prestataires de services informatiques (sous-traitants du BEP Environnement) situés aux États-Unis et qui opèrent conformément à la décision d'adéquation pour les États-Unis (« EU-US Data Privacy Framework »).

6. DURÉE DE CONSERVATION

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Une fois cette durée expirée, elles sont supprimées, anonymisées ou archivées lorsque la conservation reste nécessaire en raison d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou probatoire.

Les durées de conservation peuvent varier en fonction de la nature du traitement, du type de dossier, des obligations comptables ou archivistiques, ainsi que des délais de prescription applicables. Lorsque des délais plus précis s'appliquent à certains traitements, ils peuvent être mentionnés dans une déclaration spécifique ou dans l'information fournie au moment de la collecte.

7. DESTINATAIRES DES DONNÉES

Le BEP Environnement pourrait être amené à communiquer vos données à caractère personnel à plusieurs destinataires dans le cadre des traitements de données à caractère personnel réalisés pour les finalités qu'il poursuit et qui concerne ses sites web.

De manière générale, l'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux membres du personnel du BEP Environnement qui en ont besoin dans le cadre de l'exécution de leurs missions en lien avec la gestion responsable et durable des déchets dans la Province de Namur et lorsque vous visitez son site web dédié.

Toutes les personnes ayant accès aux données à caractère personnel sont tenues par une obligation de confidentialité et s'exposent à des mesures disciplinaires et/ou autres sanctions si elles ne respectent pas ces obligations. Concrètement, il s'agit des destinataires suivants :

- La personne concernée elle-même ;
- Les services internes du BEP Environnement en charge de l'exécution des traitements en lien avec la gestion des déchets ;
- Les sous-traitants chargés de traitements définis par le BEP Environnement (dont les prestataires de services informatiques et ses éventuels sous-traitants ultérieurs, ...) ;
- Les membres de la direction du BEP Environnement (administrateurs, etc.) ;
- Les administrations communales associées du BEP Environnement ;
- Les services de police et les agents constatateurs dans le cadre de leurs missions de police.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à des tiers ne faisant pas partie des destinataires précités ou ne relevant pas du cadre juridique indiqué, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en application du droit belge, tel qu'un juge d'instruction.

En tout état de cause, le BEP Environnement ne divulguera pas de données à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing direct.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISIONS DE LA DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

La présente déclaration de confidentialité est susceptible d'être mise à jour sur la base des besoins du BEP ou dans le cas de figure où la loi l'exigerait. Les personnes concernées sont par conséquent invitées à prendre régulièrement connaissance des mises à jour.

La présente déclaration de confidentialité entre en vigueur le 21 septembre 2026.

* *

*

Dernière mise à jour le : 24 août 2026